

&gt; LA CORSE Y FERA VALOIR SON INCROYABLE PATRIMOINE NATUREL

## Ajaccio accueille les Assises de la biodiversité

C'est 3 février que se sont tenus au Conseil Départemental de la Haute-Corse, le comité de pilotage et le comité des partenaires en vue de l'organisation de la septième édition des Assises Nationales de la Biodiversité qui se déroulera les 5, 6 et 7 juillet prochains au Palais des Congrès d'Ajaccio.

**NATURA.** Cette 7ème édition est pilotée par la Collectivité Territoriale de Corse, ses 3 Agences – l'Agence de Développement Economique de la Corse, l'Office de l'Environnement de la Corse, l'Agence de Tourisme de la Corse –, le Département de la Corse du Sud, le Département de la Haute Corse, la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien et la Mairie d'Ajaccio, co-organisateurs de l'édition 2017 avec IDEAL et Les Eco Maires. Ces derniers participent



au Comité de Pilotage chargé de définir les axes stratégiques et construire le programme, tout comme, l'Agence Française de la Biodiversité, qui a été créée le 1er janvier 2017. Le comité de pilotage et le comité des partenaires se sont réunis à Bastia, il y a quelques jours, afin de faire un point d'étape sur les actions à présenter durant ces trois journées d'informations et d'échanges. Au cours de cette réunion, François Orlandi, Francis Giudici, Charly Voglimacci ou

Nathalie Ruggieri ont indiqué aux représentants d'Eco Maires et IDEAL Connaissances leurs volontés d'œuvrer à la réussite de cette manifestation. Conférences, colloques seront bien évidemment au cœur d'un événement dans lequel sera proposé aussi des excursions à la découverte de sites naturels classés comme la réserve de Scandola, l'étang Tanchiccia à Serra di Ferro, la Parata, la montagne d'Ascu ou encore le grand site de la Conca d'Oru. A suivre.....

### LPBSMS

**COMPTES.** Les hôpitaux de Bastia et d'Ajaccio montrés du doigt par les magistrats de la Cour des comptes dans leur rapport annuel. La haute juridiction financière alerte sur la dérive financière des deux établissements relevant «des déficits considérables» et «l'absence d'efforts dans la maîtrise de leurs dépenses de fonctionnement». La Cour «appelle à des mesures de redressement énergiques» pointant au passage une masse salariale trop importante et un absentéisme qui s'aggrave. La Cour rappelle au passage que l'importance des subventions exceptionnelles versées (120 millions d'euros à Ajaccio et 35 à Bastia) ne règle pas le problème pour autant et appelle «à une prise de conscience» de tous les acteurs de santé.

**CHINE.** Le Consul Général de Chine, Zhu Kiyang, viendra fêter le nouvel An Chinois à Bastia le 14 février avec les élèves du Collège Vinciguerra et du Lycée du Fango. Grâce à l'association « Amitié Corse Méditerranée Chine », cette manifestation sera prolongée par un dîner réalisé par les élèves des Lycées Fred...